POUR DE BONNES RAISONS

ARDEX R 1

Ragréage Rénovation

ARDURAPID

Avec effet ARDURAPID

Contient du ciment

Pour lisser et ragréer les surfaces murales et les plafonds lors de travaux de rénovation ainsi qu'en construction neuve

Associe les avantages d'un enduit de ragréage en dispersion avec le séchage accéléré d'un ragréage rapide

Peu sujet au retrait et sans fissures

Pour couches jusqu'à 10 mm d'épaisseur

Ne s'affaisse pas

Facile à appliquer

Excellente adhérence

Peut être lissé même sans être feutré

Très économique

SYSTÈME QUALITÉ DIN EN ISO 9001 LQP CERTIFIÉ

Nº d'Enr.37344

Fabricant avec
système QM certifié
selon DIN EN ISO 9001

ARDEX GmbH
D-58430 Witten · B.P. 6120
Tél.: +49 (0) 23 02/664-0
Fax: +49 (0) 23 02/664-299
kundendienst@ardex.de
www.ardex.de

ARDEX R1
Ragréage Rénovation

ARDURAPID

avec effet ARDURAPID, donnant lieu à un durcissement hydraulique rapide et à une fixation cristalline de la totalité de l'eau

Domaine d'application:

Ragréage et lissage de surfaces murales et de plafonds permettant l'application de papiers peints, peintures, crépis en dispersion et revêtements muraux.

Rebouchage de fissures, creux profonds, fentes et joints dans les plaques de carton-plâtre et autres panneaux de construction.

Fermeture de joints dans les plafonds en béton préfabriqués.

A l'intérieur.

Description:

Poudre blanche à base de ciments spéciaux et matières synthétiques flexibles.

Mélanger la poudre à de l'eau en remuant jusqu'à obtenir une pâte souple qui se laisse facilement appliquer et qui peut être mise en œuvre pendant 30 minutes.

Les couches sèches sont pauvres en tension et restent libres à la diffusion.

ARDEX R1 ne favorise pas la corrosion.

Préparation du support:

Le support:

– bétons
– enduits en ciment et en ciment de chaux
– enduits de plâtre et panneaux de construction muraux en plâtre
– maçonneries
– enduits minéraux et enduits aux résines synthétiques
– plaques de cartons-plâtres
– panneaux fibragglos (fibrolithes)
– carrelages petits et grands formats
– peintures en dispersion résistante à l'eau
– peintures à base de latex
– peintures à base d'acrylate
– peintures acryliques
– peintures aux résines alkydes
– toiles de verre peintes

doit être sec, solide, capable de supporter des charges et exempt de poussière.
Supprimer les saletés et autres agents séparateurs.

Enlever toutes les couches de peinture, d'enduits ou de papiers peints n'ayant que peu ou pas du tout d'adhérence.

Les supports à base de plâtre sont à appliquer auparavant d'ARDEX P 51 Primaire d'adhérence et de fond en dispersion, dilué 1:3 à l'eau.

Les peintures acryliques et aux résines alkydes ainsi que les carreaux et dallages sont à ragréer en couche fine d'ARDEX R1.

Après séchage de ce ragréage, env. 30 à 60 minutes, appliquer la couche de ragréage en épaisseur voulue.

Utilisation:

Verser de l'eau claire dans un récipient de gâchage propre et y ajouter, en remuant vigoureusement, autant de poudre nécessaire pour obtenir un mortier stable, souple et sans grumeaux.
Dosage:
env. 12,5 l d'eau pour 25 kg de poudre ARDEX R1.

Ne préparer que la quantité qui pourra être mise en œuvre dans la 30 minutes qui suit.

Laisser reposer 1 à 3 minutes et après avoir mélangé une nouvelle fois, le mortier peut être enduit pendant 30 minutes à température de +20 °C et peut être appliqué en couche voulue jusqu'à 10 mm d'épaisseur.

Déjà après 40 minutes, il est possible d'entreprendre les travaux ultérieurs qui, selon l'absorption du support et la température peuvent être effectués pendant 20 à 30 minutes.

Pour réaliser des surfaces suffisamment lisses nécessaires pour la plupart des travaux, la couche de mortier sera, après avoir fait prise, à étirer fortement à la truelle. Pour obtenir des surfaces parfaitement lisses, la superficie peut être polie dans les 50 minutes suivantes au moyen d'une éponge humidifiée.

Il est également possible de feutrer la superficie et par la suite de la lisser à la truelle.

Les températures élevées réduisent le temps de prise et des travaux ultérieurs tandis que les températures basses les prolongent.

En cas de doute, effectuer une surface d'essai.

Mettre ARDEX R1 en œuvre par température supérieure à +5 °C.

Traitement ultérieur:

Par température normale env. +20 °C, les ragréages appliqués en couches épaisses sont également secs après 1 jour et peuvent être peints ou recouverts de papiers peints. Il est également possible d'appliquer des enduits en résines synthétiques.

Ne pas fluater les couches de ragréage ARDEX R1.
Lors de ragréage partiel, tenir compte des différentes capacités d'absorption et d'alcanilité du support pour effectuer les travaux ultérieurs.

Respecter les recommandations de mise en œuvre pour les peintures, papiers peints, crépis en dispersion et revêtements muraux.

Remarque:

Contient du ciment. Réaction alcaline. Protéger la peau et les yeux. En cas de contact, bien rincer à l'eau.
En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin.

Après séchage, neutralité physiologique et écologique.

GISCODE ZP 1 = produit à base de ciment, pauvre en chromate.

Données techniques selon la norme de qualité ARDEX:

Proportion de mélange:	env. 12,5 l d'eau : 25 kg de poudre soit env. 1 vol. d'eau : 2 vol. de poudre
Densité:	env. 1,0 kg/l
Poids du mortier frais:	env. 1,4 kg/l
Consommation:	env. 1,0 kg de poudre par m^2 et mm
Temps d'application (+20 °C):	env. 30 mn
Résistance à la compression:	après 1 jour env. 5 N/mm^2 après 7 jours env. 9 N/mm^2 après 28 jours env. 11 N/mm^2
Résistance à la flexion:	après 1 jour env. 2 N/mm^2 après 7 jours env. 3 N/mm^2 après 28 jours env. 4 N/mm^2
Valeur pH:	mortier frais à base de ciment = env. 12 couche de ragréage, prise faite = env. 10
Conditionnement:	sac de 25 kg net; sachets de 5 kg net emballés par 4
Stockage:	peut être stocké pendant env. 6 mois dans un endroit sec et dans l'emballage d'origine

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux.